DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 57

CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 57
CONTRAT DE VILLE 2023- PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE

Par délibération des Conseils Municipaux du 10 mars et du 5 mai 2023, a été approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville.
Le montant alloué est de 608 500 €, soit la même somme qu'en 2022.

Ainsi, 125 projets ont été approuvés pour un montant total de subventions accordées de 591 900 €.
Les crédits restants sont de 16 600 €.

Les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations au titre de l'appel à projet contrat de ville 2023 ont fait l'objet d'une étude partagée entre les services de la Ville, permettant d'échanger sur la pertinence des actions présentées (en lien avec le champ de chaque direction), et notamment de faire le point sur la mobilisation des crédits de droit commun. Enfin, l'instruction de ces demandes de subvention a été conduite de manière concertée en interne de la Ville avec les différents Adjoint.e.s concerné.e.s
Parallèlement, l'instruction a été conduite en externe avec les services de l'État, de l'Agglomération et du Conseil Départemental, notamment à travers la mise en place de comités thématiques qui ont permis une étude collégiale des dossiers. Cette démarche a permis la formulation d'un avis technique consolidé sur les dossiers, en appui des arbitrages qui ont été pris par la Municipalité.

Comme indiqué lors du Conseil Municipal du 10 mars dernier, plusieurs actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville

Ainsi, à l'issue de cette instruction, deux projets sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de 5 000 €. La présentation synthétique des dossiers est jointe en annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le soutien du projet présenté au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville, notamment la fixation du montant de subvention à verser aux porteurs de projets retenus, comme exposé dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le versement, en temps utile, de cette subvention aux porteurs de projets concernés.

TOTAL VOTANTS :	54	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prend pas part au vote de la question n° 57 : Samir EL BAKKALI.

Pour ampliation certifiée conforme. Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

Programmation complémentaire – Contrat de Ville 2023

Thématique Loisirs/Citoyenneté/Vivre ensemble — 1 Projet – 2 000 €

Porteur de l'action	*Intitulé du Projet*	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
Comité Régional Mosaic Auvergne Rhône Alpes Construire et Mieux vivre ensemble dans la république	L'égalité femmes-hommes et la place des femmes dans l'espace public. Femmes d'origines plurielles,	Projet qui consiste à faire un travail social et culturel auprès des femmes. Organiser des sorties collectives dans l'espace public (voir un spectacle, aller au cinéma, visiter les villes voisines, etc…). Mise en place de rencontres et d'ateliers à destination des femmes autour de leurs conditions de vie. Des cours d'alphabétisation et apprentissage de la langue française, animés par les femmes. Plusieurs activités et ateliers seront à la disposition des femmes.	R	Tous quartiers prioritaires	Tout public	**14 240 €**	**2 500 €**	2 500 €	2 000 €

Thématique : Cadre de vie — 1 projet – 3 000 €

Porteur de l'action	*Intitulé du Projet*	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2022	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2023
ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMEA AUVERGNE	Terrain d'Aventures	Il s'agit de poursuivre la dynamique de rencontre réalisée pendant l'été 2022 : -en co-construisant le collectif de pilotage avec des usagers 2022 et de nouvelles personnes, en appui sur les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. (Centre Social, Collectif Petite Enfance, Secours Populaire, Coup de Pouce, La Maison des jeux…). -en définissant le lieu d'implantation avec les habitants -en co-construisant le fonctionnement du lieu et sa co-animation. L'ouverture du terrain serait prévue les mercredis après-midis et samedi après-midi après les vacances de printemps pour relancer son existence. En parallèle des activités de sensibilisation seront organisés dans les écoles par le biais des équipes des ateliers périscolaires sur le 3eme trimestre. Son ouverture longue se fera aux grandes vacances pour 4 semaines. Les animateurs seront présents de 16h à 20h sur 5 jours. Les habitants du collectif de pilotage pourront décider de prolonger la durée d'ouverture quotidienne ou hebdomadaire.	N	Champratel	Habitants territoire nord	**26 440 €**		9 000 €	3 000 €